

Wolu-Inter-Quartiers en action

BELGIQUE – BELGIE

P.P.
1200 BRUXELLES 20

1/3380

Février 2005

MENSUEL N° 85 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Ne paraît pas en juillet ni en août.

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 - P 401101

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Urbanisme

Jardinets de façade transformés illégalement en parking : nous avons la solution sous les yeux !

Transformer un jardinet de façade en zone de parking est interdit !

Le Règlement régional d'Urbanisme, dans son titre 1 « Caractéristiques des constructions et de leurs abords » cite à l'article 11 : « La zone de recul est aménagée en jardinet et est plantée en pleine terre. Elle ne comporte pas de constructions sauf celles accessoires à l'entrée de l'immeuble telles que, notamment, les boîtes aux lettres, clôtures ou murets, escaliers ou pentes d'accès.

Elle ne peut être transformée en espace de stationnement ni être recouverte de matériaux imperméables sauf en ce qui concerne les accès aux portes d'entrée et de garage... ».

Malgré cela, dans les faits, de nombreux riverains transforment leur jardinet de façade en zone de stationnement.

Nous y avons toujours été fermement opposés, en dehors du fait que c'est illégal.

Principalement, parce que cet aménagement est une appropriation de la voirie à des fins privées. En effet, le propriétaire, du fait de son aménagement, empêche pratiquement tout autre automobiliste à se garer devant son immeuble. D'après nous, puisque la trans-

formation est illégale, la police ne devrait pas intervenir dans le cas où un véhicule se garerait à cet endroit, mais on ne vous dit pas l'ambiance de voisinage quand on sait la démesure comportementale que certains développent lorsque l'on touche au Dieu « Automobile ».



Photo montage : quelques potelets bien placés pourraient très vite arrêter les vellétés de certains de transformer leur jardinet en parking !

De plus, cette installation induit une plus value immobilière acquise de manière douteuse (immeuble à vendre avec zone de stationnement, cela se voit de plus en plus dans les annonces !)

Relevons également le côté esthétique de ces changements : un alignement de « carrosseries » sur ces zones en lieu et place d'arbustes et plantations diverses; est-ce comme cela que la ville sera conviviale ?

Enfin, soulignons la perte de la fonction verte de ces zones qui jouent un rôle de tampon entre les bâtiments et la voirie.

En conclusion, imaginons un instant que tous les propriétaires de ce type de jardinet agis-

sent conjointement de la même manière, il ne faudrait pas longtemps avant qu'il ne devienne impossible de se garer dans certaines rues, le tout illégalement !

Pour toutes ces raisons, nous nous battons depuis plusieurs années afin que cessent ces aménagements ; nous estimons même qu'il faudrait que de nombreuses zones soient réaménagées en jardin.

A nos interpellations, la Commune souligne son impuissance, bien qu'il faille souligner qu'elle refuse toutes les demandes de permis, régularisations comprises. La Région n'agit pas plus, un laisser-aller

dont certains profitent bien, car, malgré les refus de permis, les situations sur le terrain perdurent et se multiplient.

Nous allons donc demander très clairement deux interventions de la part de la Commune.

Tout d'abord **établir un cadastre des maisons qui présentent des jardinets en façade** ; avec un appareil photo numérique, ce travail peut se

faire rapidement.

Ensuite, et nous espérons que ce sera peut-être **LA solution, de placer sur le trottoir, devant les zones transformées illégalement, quelques potelets qui empêcheront l'utilisation de ces zones comme aire de stationnement.** Cette action très simple et peu coûteuse, accompagnée d'une bonne campagne d'information, sera certainement très dissuasive pour les personnes tentées par l'aven-

ture et motivera peut-être certains à remettre en état de jardinnet leur zone de stationnement devenue inutilisable.

Si cette solution s'avère applicable - nous ne voyons pas pourquoi elle ne le serait pas - nous pourrions très vite évaluer la volonté de nos responsables politiques à agir dans le cadre de ce dossier.

*Bernard Devillers
Coordinateur*

Billet d'humeur !

Le métro le plus bruyant du monde

Tous les éléments étaient depuis longtemps réunis pour faire du métro bruxellois un des plus bruyants du monde. Les dernières initiatives des responsables de la STIB ne vont rien améliorer.

Le recours à un réseau exclusivement ferroviaire est une option plus bruyante qu'un métro sur pneus. Le phénomène est amplifié lorsque les voyageurs sont amenés à ouvrir les fenêtres lorsque la température s'élève, ce qui est fréquent, et même normal, pour un réseau souterrain. On aurait pu y remédier en partie par la généralisation du conditionnement d'air. Contrairement à d'autres villes, pas forcément situées plus au sud, ce n'est pas le cas à Bruxelles.

Le non-respect de l'interdiction de jouer de la « musique » dans les rames (guitare hier et accordéon aujourd'hui) n'améliore rien, bien au contraire.

Mais ce qui irrite au plus haut point, c'est que les « responsables » de la STIB ajoutent sciemment au bruit ambiant, des messages sonores entre chaque station.

Ces messages, précédés d'un carillon inutile, annoncent, dans le style « joss finn chaarlott », la station suivante, mais aussi, dans les deux principales lan-

gues nationales, la présence d'une gare SNCB (à la station « gare centrale » est-ce bien nécessaire ?) ou d'une correspondance possible avec une autre ligne de métro ou de pré-métro. Le volume sonore (réglable apparemment) est généralement particulièrement élevé afin d'être entendu dans des wagons particulièrement bruyants. Bref, pour ceux qui arrivaient à lire ou s'évader par l'esprit, le retour au réel est permanent.

Faut-il vraiment annoncer chaque station et en rajouter au bruit ambiant, la question mérite au moins d'être posée. Il est possible que, pour des personnes mal-voyantes, le principe peut sembler utile. Rien, par contre ne justifie d'y ajouter longuement la liste des correspondances : chacun connaît préalablement son itinéraire et les stations auxquelles il doit descendre.

Le résultat est tellement déplorable que, même si le principe de l'annonce ne devait pas être remis en cause, de nouvelles modalités s'imposent de toute urgence :

1. On devrait supprimer les carillons de début de message.

2. L'annonce devrait intervenir à l'arrivée en gare et non entre les deux stations, et donc avec un volume sonore beaucoup plus faible, le métro devenant moins bruyant avec une réduction de la vitesse. Une annonce trop prématurée est d'ailleurs déjà oubliée à l'entrée dans la

gare suivante. La raison de la diffusion prématurée des messages (avec ses inconvénients) est d'ordre technique, soit à cause du couplage avec l'affichage visuel au centre du véhicule, qui lui, se justifie dès la sortie de la station précédente. Il serait par conséquent judicieux de décaler dans le temps l'affichage visuel et les annonces sonores, qu'il ne faudrait tolérer qu'à l'entrée dans la station suivante et avec un niveau sonore réduit.

3. Il faut supprimer toute annonce autre que le nom de la station.

*René Vande Maele,
habitant du quartier Schuman.*

Ciné Club New Cubitus



« Le chemin de la liberté »

Le vendredi 18 février
à 20h30

« Centre les Pléiades »
av. du Capricorne, 1a à 1200 Bxl

Entrée 3 €

Rens : au 0477 54 65 01

Urbanisme

Le parvis Saint Henri

Vers 1900 les terrains situés au Sud de l'avenue Georges Henri et du Boulevard Brand Whitlock furent vendus. Julien Walkiers acheta les terrains attenants à la rue Saint Henri.

Il fut bientôt question de construire une nouvelle église. L'architecte Julien Walkiers reproduisit exactement le plan d'une ancienne église du Couvent des dominicains de Gand.

Ensuite, il incite les nouveaux propriétaires à adopter, pour la façade de leur maison ses propres plans qui s'inspiraient d'anciennes maisons de Gand édifiées au début du XVIII^e siècle dans le style renaissance flamande : façade à pignons en escaliers, fenêtres à meneaux, pierre et briques, etc. Ainsi, les constructions édifiées entre 1905 et 1914 sont des copies de maisons flamandes de 1712 à 1714.

Malheureusement, le projet ne fut que partiellement réalisé car les constructions furent interrompues par la première guerre mondiale. Cependant, on peut dire que Julien Walkiers est parvenu malgré tout à donner au parvis une atmosphère très typique qui évoque celle des vieilles cités du plat pays.

L'intention de Julien Walkiers était de développer dans un quartier nouveau un centre d'attractions, organiser un espace public, accueillir un marché des manifestations et promouvoir un lieu communautaire par l'installation de commerces, cafés et restaurants.

Sur le parvis onze immeubles d'inspiration architecturale de style Renaissance flamande ont été réalisés par Julien Walkiers.

Hélas vers les années 70, des initiatives peu heureuses, désireuses de moderniser les vitrines afin d'attirer les regards des passants, vont rendre hétéroclite et relativement laid cet en-

semble qui, jusque là, justifiait d'une cohérence architecturale.

Un bon exemple de ces transformations douteuses est celle de la banque Dexia avec sa platitude de style et son ornementation très réduite : pierres bleues et briques, enseignes lumineuses marquées,...

De cette époque, nous avons hérité d'une situation à deux niveaux ; des rez-de-chaussée devenus fonctionnels, banals sinon laids, et des étages qui ont gardé pour leur part toutes leurs qualités esthétiques.

Les Comités de Quartiers ont pris conscience de la nécessité d'intégrer et d'harmoniser l'architecture à « l'identique » et d'essayer de conserver les façades anciennes. Ils sont intervenus plusieurs fois ces dernières années afin que les transformations demandées sur les immeubles respectent une certaine cohérence de style et ne sacrifie pas l'esthétique à la seule fonctionnalité des commerces.

A droite, la vitrine actuelle, en bas à gauche la façade du début du siècle et en bas à droite le projet de rénovation de la vitrine.

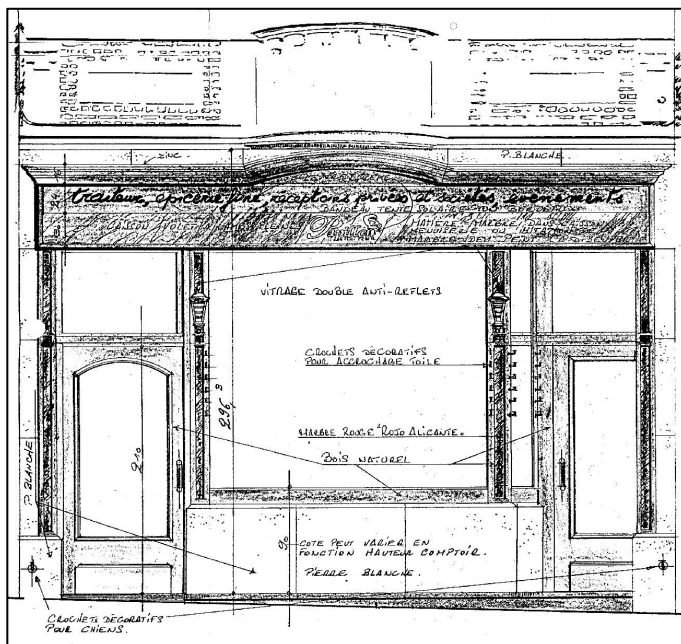
Le 52 veut se parer de la mémoire du passé.

Après avoir enlevé il y a quelque temps une excroissance malheureuse en toiture et rénové complètement l'immeuble, hormis le magasin, les propriétaires du 52, parvis Saint-Henri, ont rentré une demande de permis d'urbanisme pour transformer leur vitrine, actuellement style carrelage blanc « boucher », en se basant sur l'aspect qu'elle avait à l'origine de sa construction. Et au vu des photos de l'époque, on peut même dire que le projet se veut encore plus « fin ».

On ne peut que saluer cette initiative et on ose espérer qu'elle inspirera d'autres propriétaires à agir dans le même sens.

Geneviève Vermoelen

Source d'information : Musée communal de Woluwe-St-Lambert



Télévie 2005

En 2004, vous avez collaboré à l'opération Télévie soutenue par le comité de quartier Hof-ten-Berg, et le Projet de Cohésion sociale. Cette mobilisation a rapporté la somme de 1040 € au profit de Télévie. Notre comité a été bien accueilli chez les habitants puisque son action « porte à porte » de vente de cartes de soutien à 5 € a récolté la somme de 140 €.

Cette année, nous comptons sur vous pour supporter l'action 2005 ; deux possibilités vous sont proposées :

- soit le parrainage d'un carré de tricot en vue d'en faire un Patchwork vendu à l'américaine lors du souper couscous organisé en faveur du Télévie ;

- soit la participation au souper couscous à 6 € (boissons non comprises) le 26 février à 19 h à la salle communautaire d'Hof-ten-Berg.

Nous espérons que vous réserverez encore un bon accueil aux bénévoles qui se présenteront chez vous. Par ailleurs, toute personne désireuse de se joindre à Madame Fievez, déléguée de quartier, pour cette action, peuvent la contacter au 02 770 20 89.

Brigitte Fievez

Pour plus de renseignements à propos de l'opération Télévie, Famille Denié au 02 772 06 79.

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pétition européenne contre les vols de nuit !

Nous savons pertinemment bien qu'il y a peu de chance que notre gouvernement décide d'arrêter les vols de nuit tant que ceux-ci seront toujours organisés dans les pays voisins. C'est pourquoi, il est également important d'agir au niveau européen.

Cependant, pour que la problématique des vols de nuit soit mise à l'agenda des discussions européennes, il faut que 1.000.000 personnes provenant de 60% des pays de la Communauté se manifestent en signant une pétition électronique.

Votre signature est donc importante dès maintenant car le printemps arrive et dormir avec sa fenêtre ouverte sera souvent impossible pour de nombreux survolés !

Même si vous n'êtes pas survolés aujourd'hui, rien ne dit que demain cela ne sera pas le cas, soyons donc solidaires !

Merci également de relayer cette information auprès de vos connaissances.

**Participez et signez la pétition sur :
www.pasdevolsdenuit.org/fr/index.php**



**Aimez -
les**



vous

tags ?

L'association Défense Environnement Bruxelles entame un sondage auprès des Bruxellois. Comment perçoivent-ils les tags qui « ornent » nos façades ?

Le but de cette association est de connaître les sentiments des habitants à ce sujet, de rechercher des solutions pour remédier à ce problème de société et surtout de sensibiliser les 19 administrations bruxelloises à ce problème afin qu'elles prennent des mesures urgentes pour éradiquer ce fléau.

Signalons notamment que, suite à l'action de cette association, la commune d'Anderlecht a mis en place un service de nettoyage gratuit pour les façades taguées.

Vous avez envie de participer ? Alors faites part rapidement de vos sentiments en écrivant à Défense Environnement Bruxelles, rue des Moutons, 23 à 1180 Bruxelles.

Renseignements au 02 375 00 52.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83
E Mail : woluinterquartiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42

Rencontre avec la police locale

L'assemblée générale des comités de quartier Prekelinden/Bois de Linthout et Saint-Henri/Lindthout s'est ouverte sur un bilan et des projets : repas et drink des habitants, concert à l'Académie de Musique du

Cette assemblée a aussi été l'occasion d'une rencontre avec les policiers de notre quartier dans le même esprit que la réunion organisée il y a peu par Wolu-Inter-Quartiers.

Pendant près de deux heures, les Commissaires Noon et Choquet, les trois agents de quartier Moysons, Trappeniers et De Greef ont répondu à nos questions en présence du Président de la Zone de Police Georges Désir.

d'Agents de quartier. Une bonne nouvelle, ils vont être renforcés. Cela se traduira pour nous par 6 agents au lieu de 3.

Les agents font part des nombreuses charges administratives qu'ils doivent remplir. La justice débordée a tendance à proposer des transactions que les agents de quartiers doivent rédiger et porter à domicile, sans compter les nombreux rappels. C'est vrai que nous ne sommes généralement pas pressés de payer nos conventions et cela se traduit par un surcroît de travail pour eux.

Plusieurs participants regrettant de ne pas connaître leur agent de quartier, le Bourgmestre pose la question de savoir qui connaît son agent de quartier. La réponse est édifiante. Une personne. Ce n'est pas normal conclut-il.

Beaucoup de questions aussi sur les petites incivilités qui, à



A la table, de gauche à droite, Messieurs Moysons (agent de quartier), Désir (Bourgmestre), Noon (commissaire), Bette (animateur du débat), De Greef et Trappeniers (agents de quartier) ont répondu aux nombreuses questions des habitants venus en nombre (quelque 65 personnes) à cette soirée d'information



Castel avec des jeunes musiciens du quartier, récital de poésie au Trianon, une maison de retraite du quartier, projet de mini-concert au Trianon en collaboration avec l'Académie de Musique, Portes ouvertes des Artistes de Woluwe (octobre 2006) sans oublier les brocantes du Parvis Saint-Henri en collaboration avec la Ligue des Familles; et last but not least, un repas festif le vendredi 10 juin prochain dans le parc du 78 avenue Prekelinden.

Après un rappel de la nouvelle organisation de la Police, il a fait état des chiffres de la criminalité. Il n'y a bien sûr pas de chiffres officiels quartier par quartier ; il constate cependant que nos quartiers sont relativement sécurisés, ce qui ne veut pas dire qu'il ne s'y passe rien.

La question importante pour les citoyens était celle de la présence sur le terrain des inspecteurs de proximité, mieux connus par nous sous le nom

la longue, empoisonnent la vie : parking sur les trottoirs et passages cloutés, double file, encombrement des trottoirs. A ce stade, la Police renvoie vers le politique. Il y a des priorités. C'est aux citoyens de faire changer les priorités en s'adressant aux élus. C'est aussi à nous d'être plus respectueux des règles de convivialité.

Le bruit des sirènes de la police a aussi été évoqué. Une nouvelle règle a été émise par

le chef de zone. C'est le dispatching qui détermine dorénavant leur usage et non plus les policiers de terrain.

Le problème du parking payant a aussi été rappelé bien que ne relevant plus de la responsabilité de la Police. Il y a les pour, les contre. Ceux qui veulent des parkings plutôt que des bacs à fleurs. Manifestement, c'est un débat à lui tout seul. Unanimité cependant sur le manque de courtoisie du personnel de City Parking.

Une dame de l'avenue Marie-Josée a également envoyé un petit message à propos de l'aide qu'elle a reçue de la police lors d'une attaque violente.

C'était le 24 décembre. Elle a été très bien aidée et soutenue dans toutes ses démarches par la police. Cela s'est fait avec beaucoup de tact. Elle tient à remercier spécialement ces policiers.

A noter aussi que le Bourgmestre, a promis de revoir la procédure de fermeture de la plaine de jeux, avenue Prekelinden, souvent accessible la nuit et pas toujours le dimanche ...

Le débat s'est terminé sur la question d'une dame se plaignant des aboiements d'un chien. Bien sûr elle peut s'adresser à la police.

Bernard Devillers a fait état de l'expérience d'Evere (voir l'arti-

cle sur Egregoros : bulletin Wolu-Inter-Quartiers n° 84 du mois de janvier 2005). Celle d'un service de médiation, qui intervient, avant la police, pour tenter de régler les conflits de voisinage. En un an, ce service a reçu 2113 appels dont on peut estimer que 1600 auraient normalement abouti à la police, c'est dire que ce service médiation permet à la police de se concentrer sur ses missions les plus importantes. Une piste à creuser. Le Bourgmestre n'a pas dit non.

Bref une soirée où les idées ont fourmillé et à l'issue de laquelle un dialogue a pu s'établir entre les participants et les policiers.

Jacques Bette

Comité de Quartier Capricorne/Pléiades/ Constellations

Fête de Saint-Nicolas

Saint-Nicolas avait donné rendez-vous aux enfants, au Centre Les Pléiades, le samedi 30 novembre 2004. Et le jour prévu, il était là et il les attendait, radieux et resplendissant dans son bel habit de velours.

La salle, et surtout son trône, étaient magnifiquement décorés : guirlandes lumineuses, draps d'or, banderoles de papier, animaux en peluche, paniers d'osier remplis de guimauves, de chocolats, de mandarines.

Les enfants étaient 70 au rendez-vous. Chacun a pu parler individuellement à Saint-Nicolas et lui repréciser le nom du chevalier Pokemon qu'il espérait tant recevoir. Chaque enfant avait aussi apporté un euro pour Télé-Service, une association qui aide les familles défavorisées.

Ensuite, on pouvait se faire maquiller, écouter des histoires, déguster des couques, regarder

des dessins animés avec Donald et Tic et Tac. Et des tables étaient dressées pour jouer ou pour dessiner.

Tous les participants étaient d'accord pour dire que « c'était super ! ». Merci à l'asbl Centre Les Pléiades pour les locaux, merci au Comité de quartiers pour ce bel après-midi, merci aux mamans et aux papas qui ont donné un coup de main, et merci surtout à Saint-Nicolas !

*Jean-Luc Brigode
Jacques Clocquet*

Goûter des Seniors

C'est par un bel après-midi ensoleillé - le dimanche 9 janvier 2005 - que nos Aînés se sont retrouvés pour le goûter annuel des Seniors.

Cette année, changement de formule : on a remplacé les bûches et les cougnous de Noël par la galette des rois.

Les festivités ont débuté par la dégustation des galettes, ce qui a permis d'élire 5 rois et 6 reines, et parmi eux, nous avons élu un Roi des Rois et une Reine des Reines.

Ensuite, nous avons regardé un film: "Vive le Duc", avec en vedettes : Francis BLANCHE et Marie-José NAT. L'action se déroulait à Woluwe-Saint-Lambert dans les années 50, et plus précisément autour de l'église Saint-Lambert, du château "Het hof van Brussel", la maison DEVOS (actuellement Musée Communal), et l'ancienne gare de Woluwé.

Quelques personnes présentes au goûter, se sont rappelées du tournage et ont pu évoquer leurs souvenirs ou leur participation dans la fanfare du film ou comme figurants.

Dès la fin du film, tous nos seniors rentrèrent heureux chez eux avec, en prime, un petit cadeau surprise (hips!).

Les organisateurs espèrent que la "nouvelle formule" a plu et donnent dès à présent rendez-vous l'année prochaine aux Seniors du quartier.

Un grand merci aux (jeunes) bénévoles du comité qui, pour cette fois, ont permis aux anciens de se laisser servir...

*Fabienne Gobillon
Jacques Clocquet*